

Démarche : Déclaration de perte / vol d'une carte professionnelle du T3P (taxi - VTC - véhicule motorisé à deux ou trois roues)

Organisme : Bureau des Politiques de Sécurité Publique

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette téléprocédure s'adresse aux professionnels du secteur des transports publics particuliers de personnes (T3P) rattachés à l'Ille-et-Vilaine et qui souhaitent déclarer la perte ou le vol de leur carte professionnelle.

ATTENTION parallèlement à cette téléprocédure, il vous appartient d'envoyer à la préfecture d'Ille-et-Vilaine - Bureau des Politiques de Sécurité Publique, dans les plus brefs délais, les documents nécessaires à l'édition d'une nouvelle carte professionnelle :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Activites-professions-reglementees/Transport-public-et-prive-de-personnes>

Informations sur le demandeur

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Écrire en lettres MAJUSCULES, exemple "DUPONT"

Nom d'usage

Écrire en lettres MAJUSCULES, exemple "MARTIN"

Prénom

ATTENTION écrire en lettres minuscules, exemple "Jean"

Déclaration de perte / vol d'une carte professionnelle du T3P (taxi - VTC - véhicule motorisé à de

Date de naissance

Lieu de naissance (commune)

Département de naissance

Téléphone

Adresse

Code postal

Commune

Courriel

Informations sur votre carte professionnelle

Activité du T3P pour laquelle vous faites la demande

Un seul choix possible. Merci de réaliser une demande par carte professionnelle du T3P.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ taxi

☐ VTC

☐ véhicule motorisé à deux ou trois roues

Information(s) que vous souhaiteriez porter à notre connaissance (contexte de la perte/vol - date - lieux - etc.)

Document(s) à transmettre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre document

Déclaration de perte / vol d'une carte professionnelle du T3P (taxi - VTC - véhicule motorisé à de

Si vous avez déclaré le vol de vos documents auprès des services de police ou gendarmerie

Nouveau champ Texte

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées dans la présente téléprocédure.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à envoyer dans les plus brefs délais les éléments nécessaires à l'édition d'une nouvelle carte professionnelle

Informations sur les documents à transmettre : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Activites-professions-reglementees/Transport-public-et-prive-de-personnes>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non